

Info Parents 01

SPECIAL RENTREE 2014 / REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Du nouveau pour vos enfants

Madame, Monsieur, Chers parents,

Dans quelques jours, vos enfants vont reprendre le chemin de l'école.

Le 2 septembre, c'est une rentrée qui s'annonce bien différente. Comme nous y oblige le gouvernement, les nouveaux rythmes scolaires s'appliqueront cette année dans toutes les écoles publiques de Tarascon.

Ainsi, c'est l'emploi du temps de centaines de familles qui va être bouleversé, puisque désormais vos enfants auront cours le mercredi matin de 8h30 à 11h30, alors que le vendredi après-midi sera consacré aux TAP (temps d'activités périscolaires) facultatifs. Afin de ne pas pénaliser les 1100 élèves, et ce malgré le surcoût annuel estimé à 200 000 euros, la municipalité a fait le choix de la gratuité pour la mise en place de ces nouveaux services périscolaires.

Et pour vous accompagner de manière efficace dans la nouvelle organisation du temps scolaire de vos enfants, j'ai souhaité éditer la première "Lettre d'information aux familles de Tarascon".

L'épanouissement personnel et scolaire de tous les petits Tarasconnais étant une des priorités de l'action municipale, je continuerai à vous informer régulièrement des projets que nous conduirons sur la commune pour préparer l'avenir de vos enfants.

Je vous souhaite une bonne rentrée scolaire à tous.

Lucien Limousin
Maire de Tarascon
Conseiller Général des BdR
Vice-Président ACCM

Vive les Vacances!



Calendrier des vacances Scolaires 2014-2015

Toussaint

À compter du samedi 18 octobre 2014
Reprise des cours le lundi 3 novembre 2014

Noël

À compter du samedi 20 décembre 2014
Reprise des cours le lundi 5 janvier 2015

Hiver

À compter du samedi 21 février 2015
Reprise des cours le lundi 9 mars 2015

Printemps

À compter du samedi 25 avril 2015
Reprise des cours le lundi 11 mai 2015

Ete

Fin des cours le 4 juillet 2015

Source : Ministère de l'Education Nationale

Nous vous souhaitons une excellente année scolaire!

Conception et Impression : Imp. Les Presses de la Tarasque et la Parfaite 04 90 91 15 11 certifiées imprim'vert - Ne pas jeter sur la voie publique



RENTRÉE SCOLAIRE 2014

Ce qui change pour vos enfants

Comme vous pouvez le constater, vos enfants iront désormais à l'école, quatre jours et demi par semaine. Les enfants auront cours le mercredi matin.

Ainsi, les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) découlant du nouveau décret seront regroupés le vendredi après-midi de 13h30 à 16h30.

Les élèves de toutes les écoles publiques de TARASCON, de la Petite Section de Maternelle au Cours Moyen 2^e année, auront le nouvel emploi du temps de la semaine scolaire suivant :



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h45	GARDERIE	GARDERIE	GARDERIE (7h45 - 8h30)	GARDERIE	GARDERIE
8h30	ÉCOLE	ÉCOLE	ÉCOLE (8h30 - 11h30)	ÉCOLE	ÉCOLE (Fin de la semaine scolaire)
9h					
11h30	PAUSE DU MIDI	PAUSE DU MIDI	GARDERIE (11h30 - 12h30)	PAUSE DU MIDI	PAUSE DU MIDI
12h					
12h30	Bus et repas prévus pour ceux qui vont au centre aéré				
13h30	ÉCOLE	ÉCOLE	Attention ! Le mercredi matin début des cours à 8h30	ÉCOLE	TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES FACULTATIFS (TAP)
16h30	GOÛTER, GARDERIE OU ÉTUDE	GOÛTER, GARDERIE OU ÉTUDE	PAS DE CANTINE	GOÛTER, GARDERIE OU ÉTUDE	GOÛTER, GARDERIE OU ÉTUDE
18h					

(En Rouge : ce qui est obligatoire - autres couleurs : ce qui est facultatif)

TAP

Temps d'activités périscolaires facultatifs

Des activités sportives, culturelles et artistiques seront définies et proposées aux familles dans le courant du mois de septembre 2014, pour un démarrage en octobre.

Afin de soulager les familles, un service de garderie sera toutefois assuré dès le vendredi 5 septembre après-midi dans toutes les écoles publiques. Ensuite, les enfants préalablement inscrits aux différentes animations proposées dans le cadre des TAP auront une obligation d'assiduité durant tout le trimestre, pour le bon déroulement des ateliers. D'autres activités seront mises en place, pour les trimestres scolaires suivants.



Restauration scolaire

Elle débutera dans toutes les écoles de Tarascon le mardi 2 septembre.

Concernant le mercredi, aucun service de cantine ne sera assuré dans les écoles. Un service de garderie de 11h30 à 12h30 permettra aux parents qui ont une activité professionnelle de venir chercher leurs enfants après leur travail matinal.

De plus, la Ville mettra en place une rotation gratuite en bus, permettant ainsi aux enfants inscrits préalablement au centre aéré municipal de se rendre de leur école vers le Pôle Jeunesse pour déjeuner et participer aux activités du mercredi après-midi du centre de loisirs "l'Oasis".

Concernant le vendredi, un service de cantine continuera à être assuré, dans le prolongement du temps scolaire.

Services périscolaires

Proposés par la Ville

1/ Pour la garderie du matin, la cantine, le goûter, la garderie du soir et du mercredi midi, les études du soir et l'accueil du vendredi après-midi : inscriptions au service scolaire, renseignements au 04 90 91 51 05 ou 04 90 91 75 03, courriel : scolaire@mairie-tarascon13.fr.

2/ Pour le service de navette en bus le mercredi midi et le centre aéré municipal "l'Oasis" : inscriptions au Pôle Jeunesse, renseignements au 04 90 91 75 02.

3/ Pour l'Ecole Municipale des Sports : inscriptions au Service des Sports, renseignements au 04 90 91 51 34.

Tous ces services devront obligatoirement faire l'objet d'une inscription préalable.

SERVICE DES AFFAIRES SCOLAIRES

Renseignements : 04 90 91 51 05 ou 04 90 91 75 03 - scolaire@mairie-tarascon13.fr